

RÉPERTOIRE

DES COMMUNAUTÉS D'ÉVEILLÉS

Où peuvent donc se voir présentées les descriptions des communautés intentionnelles présentement en formation

et qui seront essentiellement réservées à ceux pouvant se voir désignés
comme les :

Éveillés, questionnistes, constatistes, rassuristes, aussi connus sous les noms de Patriotes, Résistants, anti-masque, anti-vaxx, anti-toute(!), ou encore d'irréductibles ou derniers Gaulois!!!...

Et parmi lesquels on pourra également en retrouver qui se déclareront ouvertement : anti-mesures, anti-masques, anti-injection expérimentale, anti-vaccins ou tout bonnement... complotistes et conspirationnistes!!!

Réalisé par Charles Olivier

À partir de 2021

INTRODUCTION

Voici donc la liste des projets que les Éveillés auront décidé de démarrer , dans le but de créer eux-mêmes, ne serait-ce qu'à plus petite échelle, le monde dans lequel ils souhaitent réellement vivre.

Notez que ce Répertoire re trouve à représenter pour ainsi dire une suite ou extension du Nouveau Répertoire des éco-communautés du Québec (autre livre virtuel techniquement gratuit, accessible sur mon groupe Refaire le monde : voir la publication à cet effet, parmi celles qui sont épinglées), la seule spécificité du présent ouvrage étant qu'il ne porte donc justement que sur les communautés d'Éveillés. Ceci dit, comme la démarche de base est essentiellement la même, je vous référerai donc à mon livre précédent pour mieux comprendre celle-ci, et donc la façon dont on pu se voir procurées les informations qui suivent, ainsi que le style général du texte en tant que tel.

Et comme dans le cas de ce Répertoire précédent, celui-ci se veut notamment un « catalogue » devant permettre au lecteur de « magasiner » sa communauté (!), en déterminant donc la(les)quelles, parmi celles qui sont présentées, lui correspondent et l'intéressent le plus. Et c'est donc pour qu'un tel choix soit aussi éclairé que possible que j'ai tenté de décrire chaque projet de façon aussi complète et détaillée que j'ai pu, tout en prenant soin d'y inclure tout nouveau projet qui aurait même moindrement pu se voir portée à mon attention.

Dans un même esprit, si vous-mêmes connaissez une communauté d'Éveillés qui n'est pas présentée dans cet ouvrage, ou entendez même simplement parler d'une telle communauté, n'hésitez pas à m'en faire part, de façon à rendre ce recueil aussi complet que faire se peut, tout en le rendant ainsi « vivant », d'autant plus qu'en tant que livre virtuel, il me sera techniquement possible de le mettre à jour autant de fois qu'il le sera nécessaire.

Enfin, vous pourrez remarquer que le Village des Derniers Gaulois (voir le groupe Fb du même nom!), ne figure pas, ou du moins pas encore au sein du prochain Répertoire... Cela devrait cependant se voir remédié sous peu (!), notamment compte tenu que c'est désormais à sa réalisation que je vais me consacrer, maintenant que l'écriture de ce livre virtuel est complétée! D'ici là, c'est donc sur le groupe Fb en question que vous pourrez suivre les prochains développements à ce niveau, mais qu'il

suffise ici de simplement préciser les buts premiers du projet en question : trouver une terre qui soit la plus grande possible, la plus centrée possible (dans le Québec), et la plus abordable possible (en terme de participation financière demandée, tant pour le terrain que les constructions impliquées), afin d'être ainsi accessible à un maximum d'Éveillés. Alors... à suivre!!!...

LE PROJET DU VOLONTARISTE

Qu'il suffise, pour savoir ce qu'il en est, de tout bonnement visionner cette entrevue en direct !!!... ;)

[Entrevue en direct avec Le Volontariste](#)

LE DOMAINE OHANA



On parle au départ d'un terrain de pas moins de... 378 acres (!), situé sur le bord de la route 159, près de Ste-Tite.

Il y en a tout de même une bonne partie qui sera consacrée à la création d'un camping sauvage, ainsi qu'à des chalets à louer, mais il y a aussi une partie qui sera réservée à la vente de terrains, dans le but de fonder ainsi une petite communauté de gens qui pourront donc y résider à l'année...

De tels terrains, il se trouve présentement à y en avoir pas moins de 31, et de ceux-ci, 18 ont déjà vendus. Ces terrains n'ont pas tous la même superficie, et n'ont donc pas tous le même prix ; mais pour donner une idée (!), le plus grand fait 90 000 pieds carrés, pour une valeur de 75 000 \$, tandis que la taille des autres va de 32 à 90 milles pieds carrés (un acre étant de 43 000 pieds carrés), et leur prix oscillant de 45 000 et 50 000 \$.

Le projet, situé en terrain montagneux, sera essentiellement caractérisé par le fait qu'il sera "off-grid", notamment sur le plan de l'électricité, et même de l'eau (!) : "on va se débrouiller avec le solaire et l'eau de puits", du moins pour ce qui est de la douche et de l'eau de vaisselle. Il y aura cependant, au pied de la montagne, un bâtiment (garage au premier étage, loyer en haut), où il y aura un accès à l'année à l'eau potable, et où il sera également possible, au besoin, de recharger ses batteries électriques. Le promoteur est d'ailleurs lui-même sur place, depuis le 16 avril, et ce de façon entièrement "off grid" !...

Il n'est pas nécessairement exclu que les habitations se voit éventuellement branchées au réseau d'Hydro-Québec : rendu là, ça ne sera donc qu'une question de voir ce que la communauté pourra éventuellement décider à ce niveau, *"mais à date, ce n'est pas ce qu'elle dit. En fait, jusqu'ici, elle semble plutôt d'accord avec moi, lorsque je dis que je ne veux pas donner mon argent, ou en tout cas le moins possible, au gouvernement. Tant qu'à cela, j'aime mieux le donner à à n'importe quelle compagnie !!!"*...

Il y aura en tout cas deux bâtiments qui seront assurés d'avoir l'eau et l'électricité d'Hydro-Québec : le "bâtiment communautaire" décrit ici-haut, ainsi que le bloc sanitaire du terrain de camping (et qui demeurera d'ailleurs réservé à ce dernier). Les deux sont situés au pied de la montagne, mais pas à vue l'un de l'autre, puisqu'ils sont en fait situés sur deux versants opposés de la montagne. *"On veut vraiment séparer les touristes des résidents à l'année, dans une optique de vivre et laisser vivre"*.

La partie communautaire sera située à l'arrière de la montagne, et sera ainsi à l'abri des regards : ce sera "compliqué d'accès si t'arrives de la route et que tu n'as pas à y aller ; mais si tu sais par quel chemin passer, ce ne sera pas compliqué de t'y rendre, par exemple !"...

Il faut dire qu'on s'y trouve à avoir accès à des centaines de kilomètres de terre de la Courronne par des "trails", soit plus de centaines de kilomètres de sentiers de VTT et de motoneige, en plus d'un sentier pédestre 30 km.

En fait, c'est pas moins de 300 000\$ qui auront du se voir investis en réalisations de chemin, et ce malgré que le promoteur aura effectué le travail lui-même, à raison d'environ de semaines d'environ 60h !!!...

En outre, un terrain de camping sera ouvert sur place dès cette année (2023) !

Par ailleurs, des tests de sol ont déjà été fait, et l'on sait ainsi qu'il y aura moyen d'avoir des toilettes à compost dans la montagne. De plus, *"s'il y en a qui veulent se faire planter des puits, dans le moment, je suis justement en train de travailler à temps plein à faire les*

chemins, pour que ce soit accessible, notamment au camion de forage de puits... Et déjà, les gens sont surpris de ce que je suis capable de faire !"...

Le promoteur planifiait de réaliser un tel projet d'ici un horizon de 10 ans environ, mais il avait déjà commencé à rechercher une terre boisée zonée blanc... Mais c'est la montagne qui l'a emmené à devancer ses plans, notamment en raison de la vue panoramique, qui l'a incité à ne surtout pas laisser passer une aussi belle occasion...

"En fait, si j'avais voulu, j'aurais pu faire une annonce dans le Journal de Montréal, et tous mes terrains auraient déjà été vendus ! Sauf que je ne veux justement vendre à n'importe qui, parce que je veux des gens qui ont une mentalité similaire !"...

D'ailleurs, "à date, tous ceux qui ont acheté, c'est des connaissances !"...

Enfin, comme je demandais au promoteur s'il y avait déjà des structures et décisions communautaires qui avaient commencé à se voir adoptées : *"On avance tranquillement, on va voir : on ne met pas la barre trop haute en partant: on va plutôt commencer par s'installer ! On va arriver, on va débarquer les bagages... après, on verra !!!"...*

Pour plus d'informations, veuillez contacter...

[Stéphane Allie](#)

LE VILLAGE DES DERNIERS GAULOIS

L'essence de ce projet, dont fait partie l'auteur du présent recueil, se voit essentiellement décrit de par le live et la publication ici-bas, tandis qu'il est fortement recommandé de se re joindre au groupe Fb ici-bas, puis idéalement d'y prendre connaissance des publications qui y sont épinglées.

[Live du jeudi 12 mai 2022](#)
[Publication associée au live en question](#)
[Groupe Fb](#)

Sinon, pour plus d'informations, veuillez directement contacter le promoteur suivant :

Daniel Lamothe : 418-423-1140
Développement domiciliaire en montagne à St-Julien

De plus, le projet en question peut également se voir considéré comme ayant été concrétisé des deux autres façons suivantes...

1) Projet d'Anick Tardif : [ENFIN !!! Le Village des derniers Gaulois est désormais non plus simplement un rêve, mais une réalité !...](#)

2) Projet d'Étoile du Nord : [Le projet d'un village des "derniers Gaulois" reprend vie une fois de plus !!!...](#)

SANCTUAIRE DE GAÏA

Qu'il suffise, à cet effet, de tout bonnement visionner cette entrevue en direct !!!... ;)

[Entrevue en direct avec Mathieu-Frédéric Leclerc, fondateur des Sanctuaires de Gaïa](#)

LE PROJET DU "FOND DU LAC" (!)

Ce dont il est donc ici question, c'est d'une terre de pas moins d'une centaine d'acres (850 ' de large par 2400 quelque de long), située à 3/4 d'heure de St-Félicien, passé Girardville et St-Thomas, soit plus précisément "en haut, accôté sur les terres de la Couronne", et de telle sorte qu'au-dessus, il n'y a "plus rien", à part Chibougameau et Chapais !

Le développeur, résidant présentement à Montréal, devrait en prendre possession autour du 1er octobre, puisqu'il aura vendu sa maison actuelle le 27 septembre.

Sur cette terre, il y a une montagne, et au sommet de celle-ci, un "*lac avec de la truite*".

Deux serres ont par ailleurs déjà achetées, et celles-ci seront pourvues d'un système de chauffage, de façon à pouvoir être opérées à l'année. Parmi les autres choses qui auront pu se voir prévues, on compte par ailleurs un système de filtration de l'eau potable, des panneaux solaires et probablement des éoliens. Le développeur, qui a travaillé 20 ans comme électro-mécanicien, pourra ainsi mettre son expérience au profit du groupe, et considère d'ailleurs que "tant que nos batteries vont fonctionner, et tant qu'on pourra les remplacer au besoin, on devrait pouvoir être pas mal à 100 % autonomes sur le plan de l'électricité". En outre, cela fait 4 ans qu'il étudie "les plantes, le bois et la nature".

Quant au groupe, le propriétaire se dit ouvert à accueillir, ne serait-ce que pour commencer, "de 6 à 8 personnes qui veulent se sortir du système", tandis qu'il "*ne demande rien en retour, sinon que les gens se respectent, se parlent, et prennent des décisions ensemble !*" Il précise ainsi ne pas chercher à être "ni un boss, ni un gourou" (!), l'essentiel pour lui étant de faire "*ce que les gouvernements ne font plus, soit de respecter les citoyens... en plus bien sûr de l'environnement !*"...

Pour en savoir plus, veuillez contacter en ce sens l'auteur du présent Répertoire.

Communauté de HABITATS ÉVOLUTIFS

Guillaume Durand, d'Habitats Évolutifs, a réussi à dénicher et surtout créer l'occasion suivante : à La Patrie, dans un secteur zoné blanc, 35 terrains, de 1 à 3 acres, seront imminemment mis en vente dans un modèle d'entreprise d'économie sociale (OBNL) , et ce à un taux de 50 cents par p2, soit à la moitié du prix du marché, ce qui revient donc à plus ou moins 28 000\$ pour un acre et quart, plutôt que 50-75 000 \$, comme ce serait normalement le cas, dans cette région.

En outre, la municipalité y permettra les fondations sur pieux vissés (ce qui est en soi plutôt rare !) ; en outre, les résidents pourront alors bénéficier sur place des ressources et connaissances d'Habitats évolutifs, notamment en terme d'accès abordable à la propriété. Il sera ainsi offert sur place un premier modèle d'atelier d'assistance à l'auto-construction qui offre un système et des méthodes de fabrication qui n'ont rien à envier à "l'industrie".

de telle sorte qu'il devrait s'avérer possible, pour pas plus de 50-75 000 \$, d'y être copropriétaire d'un nouveau modèle de duplex, et d'être alors "sur ton terrain"...

Il faut comprendre qu'en s'inspirant (entre autre) de l'émission Rebus Global, la construction s'y fera beaucoup à partir de matériaux recyclés, ou de provenance locale et bio-sourcé : *"si par exemple quelqu'un arrive avec ses portes et fenêtres, on met leurs dimensions dans notre programme de modélisation 3d, puis on coupe et on construit en conséquence !!!"*...

Dans un même esprit de réduction des coûts, la communauté sera pourvue d'un moulin à scie, qui a déjà été trouvé et sera donc acheté sous peu, compte tenu que le prix du bois a récemment augmenté de pas moins de 500 %, tandis que "même si tu achètes le bois en billot, le prix du billot lui, n'a pas changé !"...

En ce qui a trait à la mini-maison, Guillaume recommande néanmoins la fabrication de mini-maisons de 12' de large au lieu de 8', surtout qu'il s'agit de la taille maximale à laquelle il est toujours réglementaire de les transporter sur la route (avant escorte), compte tenu que souvent, en visitant des maisons de 8' de large, les gens tendent à se dire : *"c'est bien beau, mais je ne vivrais pas là-dedans !!!"*...

Enfin, pour joindre la communauté, il faut se montrer partant et intéressé à devenir collectivement propriétaire d'un terrain et d'un bâtiment communautaire, auquel des serres sont également adjointes, ainsi que la possibilité d'avoir une petite ferme et des machineries en commun.

Il pourrait y avoir au moins quelques réglementations minimales qui iraient donc dans le sens du respect de l'environnement, ainsi que de l'humain, ce qui pourrait par exemple impliquer la réduction du bruit passé telle ou telle heure : de toute façon, ce sera à chaque communauté de définir ses propres règles.

En terme de structure, la communauté a préféré se structurer sous la forme d'un OBNL, plutôt qu'en tant que coopérative d'habitation, notamment dans le but d'éviter de se voir ainsi assujéti à la Fédération des coopératives d'habitation.

En terme de structure légale, la communauté a préféré se structurer sous la forme d'un OBNL, plutôt qu'en tant que coopérative d'habitation, étant donné que l'entreprise d'économie sociale correspond beaucoup plus à la mission du projet.

On pourrait bien sûr souhaiter qu'un tel projet puisse faire école, et se voir ainsi reproduit aussi souvent que possible... C'est juste que cela revient à devoir se mesurer à de nombreux défis, à commencer par celui que, typiquement, les conseils de ville tendent à ne se montrer intéressés que par les projets qui impliquent la création d'un maximum de valeur foncière, et qui leur permettent ainsi de percevoir d'autant plus de taxes... De même, il est souvent vain de leur expliquer que le développement de l'économie sociale est à tout le moins l'un des meilleurs moyens de favoriser celui de l'économie réelle, tandis que s'il n'est pas d'abord question d'un développement économique "classique", les développements immobiliers, surtout alternatifs, tendent à se voir perçus comme étant "non viables"...

Néanmoins, Guillaume tient à mentionner que la municipalité de la Patrie se montre très collaborative à ce projet, et que selon, lui c'est une grande avancée collective !

Quoi qu'il en soit, chez Habitats Évolutifs, ce ne sont ni les idées, ni la créativité, ni le savoir faire, et ni la volonté surtout, qui font défaut !!! Pour en savoir plus à ce sujet, qu'il suffise d'ailleurs de jeter un bon coup d'oeil à leur site internet !!!... ;)

Pour visiter le site d'Habitats Évolutifs : <https://www.habitatsevolutifs.com/>
... Et le projet commUnité la Patrie : <https://www.habitatsevolutifs.com/projet-communit%C3%A9-la-patrie>

Projet de
LOUISA-MARIA GIRARD

Mme Louisa Maria n'a peut-être à elle seule, qu'un terrain d'environ 50-60 000 p2, soit moins de 2 acres, mais en s'associant à son voisin William, qui a lui-même un terre de 900m x 1 km, on commence à arriver à quelque chose d'intéressant. Un petit groupe d'une douzaine de membres est effectivement en train de se créer dans les environs, et s'est déjà réuni à quelques reprises. Louisa Maria habite présentement à St-Henri de Lévis (près de Québec), mais le terrain en question est situé à St-Fabien de Panet, tandis que celui de William est localisé à St-Léon de Stanton.

Considérant qu'il y aurait donc moyen d'être "pas mal de monde" (soit peut-être autour d'une cinquantaine), le principe étant d'offrir aux gens de venir y installer leurs roulottes (ou tentes, yourtes ou autre), selon le principe du premier arrivé, premier servi (!), sous réserve de commencer par faire une visite des lieux avec les propriétaires.

Naturellement, on pourrait dire que les deux objectifs du projet seraient d'ainsi se protéger au cas où les choses tourneraient mal, et de "s'organiser pour être auto-suffisants", du moins dans la mesure du possible. Mme Louisa Maria résume en fait la chose ainsi : *"le principe, c'est que tout seul, et chacun de notre côté, on n'en viendra pas à bout"...*

Mme Louisa Maria calcule qu'en vivant chacun dans sa roulotte, on pourrait facilement "toffer jusqu'en novembre", mais que "de décembre à mars, on ne fera pas de miracles non plus !!!"... Elle est donc ouverte, du moins pour la période hivernale, à ce que tout le monde vienne au moins dormir dans son chalet, considérant que *"ben mal pris, on pourrait être une trentaine"...* Le but étant néanmoins d'éviter autant que possible la cohabitation en promiscuité pendant de trop longues périodes, pour ne pas qu'on *"finisse par s'haïr" !!!!...*

En ce sens, elle considère que "on aurait du temps (pour se préparer) si le monde embarquait là !!!"...

Louisa Maria propose donc de voir la chose de la façon suivante : *"même si y a rien qui arrive, au pire vous aurez pu demeurer gratuitement dans un chalet pendant 6 mois !! Et en échange, vous aurez contribué à préparer la place"...*

Car le "deal" consisterait plus précisément en ceci : *"Je vous offre la place, mais organisez vous ! Si on voit qu'une personne ne fait rien, on va donner la place à un autre !!"*...

En d'autres termes : *"il faut que la personne ait de la volonté, qu'elle mette sa part : ça prend du monde qui bouge, qui ont des idées : on ne veut pas de monde qui vienne juste de même !"*

Et plus globalement : *"Ça va être des braves qui vont démarrer ça ! Des gens qui y pensent, qui y croient, et surtout qui sont réellement intéressés à vivre une telle expérience de groupe, à vivre autre chose !!!"*...

Dans le moment, en frais d'investissements, il y a un trailer d'acheté pour les fins du projet, ainsi que du bois qui devrait pouvoir servir à la construction d'une rallonge au chalet déjà existant. *"Le reste, c'est du nous"*, et ce sera donc au groupe qui sera constitué de décider de la suite des choses, et notamment des prochains achats ou réalisations à effectuer.

Pour plus d'infos, je vous inviterais donc à tout simplement contacter directement : [Louisa Maria Girard](#).

10) Communautés délocalisées (et donc non basées sur le principe de vie en communauté physiquement rapprochée)

Réseaux d'entraide locaux

Réseau de Daniel J.Côté

Daniel J. Côté invite un maximum de gens à se joindre au réseau d'entraide qu'il a déjà mis sur pied depuis maintenant près de trois ans, ainsi qu'à le contacter en pv afin de pouvoir ainsi participer, dans le même esprit, à la création d'un centre communautaire au Lac St-Jean.

En guise de description du réseau en question, voici la transcription de l'entrevue qui aura eu lieu en 2020 entre Daniel J. et Charles Olivier, l'auteur du présent Répertoire :

« Lorsque je suis arrivé ici à Metabetchouan, j'ai repéré certains amis et connaissances qui s'y trouvaient, je les ai contacté, et on a essentiellement mis en place une communauté d'entraide et un système de troc, chacun continuant pourtant de rester chez soi.

Il s'agit donc de tirer le meilleur parti des forces, connaissances, compétences, acquis et actifs de chacun, puisque *"chaque personne a un talent"*. Voici d'ailleurs quelques exemples des personnes impliquées dans le projet, et qui compte donc :

- une spécialiste en herbes et essences boréales
- un camionneur qui a un grand terrain, des connaissances qui ont des équipements à meilleur prix, et où on s'est fait un jardin communautaire
- une qui fait l'école à la maison, et qui a commencé à partager ses expériences et livres avec les enfants des autres
- une qui a une garderie - une qui est massothérapeute, qui est aussi diplômée bouchère, et qui sait faire cannage, chocolats, utiliser tous les produits local.
- quant à moi, je suis spécialiste en construction, béton, bois et acier. « *Tu vois, ma blonde m'a demandé "fais moi une serre Walipini", et comme je n'aimais pas l'idée de la faire avec une fondation en pneus, j'ai décidé de la faire sans pneus : on va donc expérimenter ça cet hiver"*.

Et à partir de là : *"On prend tout ce beau monde là, puis on fait des échanges de connaissances et compétences! Autrement dit, on fait du troc accoté mur à mur !! Par exemple, dans le cas de l'une, je ai bâtie sa serre de 12x12, et si tu voyais tout ce qu'elle a pu me donner, comme onguents et huiles essentielles/naturelles! Toi tu perds rien (ou presque) à partager tes connaissances, mais l'autre, il gagne en maudit !"*

Un exemple d'avenue qu'on souhaiterait commencer à explorer, c'est celle d'une sorte "d'école naturelle". On pourrait en effet donner des cours et ateliers de poterie, ou encore d'apprentissage des différentes plantes de la forêt.

« En même temps, on essaie d'être prudent, car il y en aura toujours qui sont "un peu profiteurs"... De même, on considère qu'on a tous besoin de notre espace : disons que ça ne nous tente pas de tous vivre dans la même cabane !!! »

Bien entendu, le but, c'est d'être le plus indépendant possible, par rapport au gouvernement. Or en notre sens, la clé, pour y arriver, c'est d'abord l'indépendance alimentaire.

Or en ce sens, *« déjà dans notre secteur, il y a plein de lacs à poissons. Puis, à la gang, on s'est achetés un boeuf et des poulets, tandis qu'il y a un gars parmi nous qui a des cochons chez eux. On a aussi des maraîchers, ainsi que quelqu'un qui a un caveau, et qu'on peut donc utiliser. En plus, on fait notre pain, et on en a qui commencent à faire leur levain. À ce régime, on calcule que, d'ici le 15 septembre on va avoir de la bouffe pour 40 semaines.*

« En d'autres termes, quoiqu'il arrive, on est prêts. Et si on s'est trompés, si on a été trop alarmistes, ben on se sera fait de la bouffe pour un an !!! » ...

Pour plus d'information, contacter : [Daniel J. Côté](#)

Projet de Darvick et Julie

C'est dans un esprit similaire que Darvick Drouin et sa conjointe Julie se trouvent à tout bonnement inviter un maximum de gens parmi nous à venir s'établir dans leur village, soit celui de St-Fabien de Panet (en Chaudière-Appalaches), afin de pouvoir s'y entraider au maximum, et en tirant parti du fait que les maisons y sont particulièrement abordables.

Voici d'ailleurs une liste des services qu'on peut y retrouver : école secondaire, école primaire, épicerie, boucherie, boulangerie, ambulance, caserne de pompier, bibliothèque, salle d'entraînement, CLSC 24/24 et 7/7 avec docteur, caisse populaire,

deux restaurants, garage, piscine, terrain de baseball, terrain basketball, jardin communautaire, paniers bios, friperie, sentiers de marche, trails de ski-doo/4-roues, lac, rivière, etc.

Précisons en outre que la Ferme Flanc Sud, qui produit les paniers bio, se trouve à louer des parties terre dont elle dispose pour que les personnes intéressées puissent ainsi subvenir à leurs propres besoins agricoles, tandis qu'elle se montre également ouverte à ce que le loyer soit payé sous forme d'heures de travail pour la ferme.

Au kiosque de cette dernière, on peut enfin retrouver un frigo communautaires où tous peuvent venir se servir, à condition d'indiquer ce qu'ils ont pris, puis de donner quelques sous sur une base volontaire.

Voir aussi le live suivant : Comment vivre en communauté.. tout en continuant à vivre pourtant chez soi comme si de rien n'était!

Et bien entendu, pour en savoir plus, contactez donc : [Darvick Drouin](#).

Groupes Facebook d'entraide

Voici deux groupes Facebook d'entraide qui ont récemment pu se voir créés, et qui visent donc également à favoriser l'apparition de dynamiques d'entraide (et notamment de troc) dans leurs régions respective :

Entraide Sag Lac (créé par l'auteur du présent Répertoire et par sa conjointe)

Entraide Québec.

PROJET RETRANCHÉS (puisqu'ayant échoué, mais n'en étant pas moins inspirants!!...)

LE DOMAINE DE LA TERRE LIBRE

Le Domaine de la Terre Libre (<https://www.facebook.com/groups/1376836426149059>), c'est au départ une terre de 1300 acres, dont 250 sont déjà convertis, présentement cultivés pour du fourrage.

Tout ce que l'on sait sur son emplacement, c'est qu'elle se trouve au Saguenay-Lac-St-Jean (!) : en effet, comme elle est toujours en vente et que le développeur du projet, Karl Lepage, n'a donc pas encore pu en effectuer l'achat, celui-ci préfère ne pas en dévoiler l'endroit exact. La transaction semble toutefois bien partie pour se faire, compte tenu que M. Lepage est actuellement en train de « *travailler avec un partenaire pour acheter avant* » (la réalisation des autres étapes du projet, telles que décrites plus bas).

Il assure toutefois qu'en terme de ratio de dollars par pied carrés, et même si le montant final de l'achat n'a pas encore été déterminé, celui-ci risque de s'avérer « *cinq, six ou même dix fois moins dispendieux qu'ailleurs* », comme M. Lepage serait donc en mesure de l'affirmer, compte tenu qu'il a « *regardé partout au Québec, depuis cet hiver* ».

En fait, il s'agirait même selon lui de la « meilleure terre au Québec » (!), notamment compte tenu des aspects suivants, et qui ne font donc que s'ajouter à ceux déjà mentionnés :

- 1) Située sur le bord d'une « belle grosse rivière », de telle sorte qu'il y aurait même des « *possibilités hydro-électriques* », quoique à petite échelle, bien entendu!...
- 2) L'essentiel de la superficie est « zonée blanc », ce qui permet donc d'y construire des résidences, tandis qu'une partie est « zonée vert », quoique l'on parlerait plus exactement d'un « zonage forestier », ce qui s'appliquerait donc au secteur cultivé, ainsi qu'à une autre portion boisée. Au final, c'est non seulement la culture mais également l'élevage qui seraient autorisés, ce qui emmène Karl à conclure que : « *tout est déjà certifié et autorisé; ce sont donc tout autant d'aspects longs et compliqués qui ne seront pas à faire* ».

La Coop

En terme de constructions et d'infrastructures, on ne peut encore retrouver sur le site qu'une maison et une grange, comme pour toute ferme typique. Pour les fins de l'établissement d'une communauté, il faudra ainsi prévoir le forage d'un puits artésien ainsi que la mise en place d'un petit réseau d'aqueduc, en plus d'une variété de bâtiments et d'installations, soit tous ceux qui seront nécessités par les nouvelles activités agricoles ou d'élevage, surtout que ce ne sont pas les idées qui manquent à un certain Karl Lepage, au départ (!) : lait, beurre, fromagerie (entre autres transformations alimentaires), bâtiment communautaire...

C'est donc pour permettre la réalisation de tous ces projets et infrastructures que M. Lepage souhaite passer par la création d'une coopérative de travailleurs, dont l'un des objectifs sera d'ailleurs celui de favoriser à son tour le démarrage de micro-entreprises pour les résidents, de façon notamment à y générer de l'emploi sur place, tout en y faisant baisser les prix des produits concernés, compte tenu que chaque membre sera, de par le fait même, également propriétaire de la micro-entreprise en question, comme de la coop dans son ensemble. L'argent des parts sociales (voir plus bas) se verra donc systématiquement réinvesti dans la communauté, et d'une façon on ne peut plus productive.

Il faut comprendre que parmi les raisons qui auront motivé M. Lepage à lancer une telle aventure, il y a d'une part « les prix qui montent sans cesse », d'autre part la notion d'être plus globalement « indépendants du système », et enfin celle d'un « retour à la nature ».

Pour se joindre au projet, il faudra en fait devenir membre de la coop, et contribuer à la constitution d'un fonds de roulement pour celle-ci, en payant une part sociale dont le montant devrait être de « 3 à 5000 \$ ». Notons par ailleurs que quelqu'un pourrait toutefois devenir membre de la coop sans pour autant y résider et donc y acheter un terrain (voir plus bas).

Maintenant, quels seront plus spécifiquement les projets qui seront plus spécifiquement développés par la coop, ou du moins dans quel ordre? Cela, c'est naturellement de façon collective qu'il faudra le déterminer en temps et lieux, mais le critère de rentabilité devra toujours être gardé en tête. Par exemple, avant de se lancer dans la construction de serres, et de devoir ainsi assumer les coûts impliqués, M. Lepage considère plutôt évident qu'il vaudrait mieux simplement commencer par des cultures « en pleins champs ».

De même, si c'est naturellement un objectif ultime que d'atteindre le plus tôt possible

un degré maximal d'autosuffisance, « c'est sûr que, pour se starter, ça va prendre des projets, et des projets qui ont de la rentabilité; à partir de là, on exporte » tout en commençant le plus tôt possible à installer les structures et mécanismes qui permettront de progresser vers une plus grande autonomie, à long ou à moyen terme.

Les terrains

Tel que mentionné ici-haut, « *la part sociale n'est pas pour l'achat du terrain, mais strictement pour la coop* ». Quant au prix des terrains eux-mêmes, dont la superficie devrait tourner autour de 40 000 p2, il tendra à varier, dépendemment, par exemple, de s'il est situé ou non sur le bord de la rivière, mais de toute façon et au bout du compte, « *une chose est sûre, et c'est qu'en comparant du comparable, ce sera beaucoup moins cher qu'ailleurs* »!!...

Les membres auront plus globalement l'option d'acheter un terrain, ou encore de louer celui-ci, advenant que ce soit tout ce qu'ils peuvent se permettre financièrement, par exemple. Il faut dire que l'argent ainsi sauvé, par les personnes concernées, pourrait se voir plutôt réinvesti dans la construction de la maison en tant que telle, ce qui pourrait donc s'avérer stratégique en ce sens. Il faut dire que c'est une formule qui est souvent retenue dans le cas notable des parcs de maisons mobiles, où les gens se trouvent alors à louer leur terrain à la municipalité concernée.

La Coop se trouvera d'ailleurs elle-même à louer son terrain aux propriétaires, quoiqu'il s'agira bien sûr d'une location à long terme, et dont le loyer sera vraisemblablement avantageux. De cette façon, celle-ci « n'aura pas besoin d'investir, en partant, pour l'achat de la terre », ce qui, en soi, « aidera la coop à se décoller », dans la mesure où les fonds qu'elle aura recueillis en parts sociales puissent servir aux infrastructures, plutôt que pour une propriété foncière. De toute façon, ce sera bel et bien la Coop qui sera responsable de la gestion de la terre, et non les propriétaires eux-mêmes.

Les maisons

Il y a « *beaucoup de monde qui sont intéressés par les mini-maisons* », ce qui emmène donc M. Lepage à prévoir dès maintenant un quartier de mini-maisons, tandis que « *s'il y en a qui veulent de plus grosses maisons* », il n'y aura là encore qu'à prévoir un autre quartier à cet effet.

Notons que même pour ce qui est des maisons, l'option de la location est présentement envisagée, dans la mesure où il y aurait par exemple des personnes intéressées à se joindre au projet, mais qui n'auraient pas les moyens de financer une hypothèque. Dans ce cas toutefois, il s'agira de voir avec le constructeur si une telle avenue pourrait s'avérer intéressante.

Les membres

M. Lepage aimerait idéalement que le projet, dont il espère qu'il pourra se voir lancé dès cet automne, puisse réussir à attirer une centaine de membres environ, ce qui en ferait un écovillage en tant que tel, et plus précisément le deuxième au Québec, après celui de Ham-Nord, fondé en 1984.

Pourquoi chercher ainsi à générer un plus grand groupe, plutôt qu'une communauté à plus petite échelle? Pour les raisons suivantes, notamment!...

1) « *Si tu es 100 membre et qu'il y en a un qui part, ça ne fait pas une grosse différence... Cependant s'il y en a 10, c'est une toute autre histoire!* »...

2) « *Plus on est nombreux, plus cela fait de diversité, et plus cela permet donc de tirer parti des forces et compétences de chacun* ».

3) M. Lepage envisage que les membres de la Coop ne soient pas nécessairement tous obligés de faire des travaux manuels, mais puissent marquer leur contribution d'autres façons également. Or il s'agit précisément du genre de choses « *qu'on peut justement se permettre dans un plus grand groupe, mais pas nécessairement dans un plus petit, où chacun doit mettre la main à la pâte* ».

4) « *C'est un peu le même principe que pour les économies d'échelle : on sait, par exemple, que de s'occuper d'une vache ou de dix vaches, c'est pratiquement le même temps!* »...
Alors en ce sens, tant qu'à développer des infrastructures et des projets, autant le faire pour un maximum de personnes, qui à leur tour seront d'autant plus nombreuses à pouvoir y contribuer de différentes façon, non?...

Background du développeur

M. Lepage a grandi sur une ferme laitière qui pratiquait également de grandes cultures, dont celle du bleuet, et où il a travaillé jusqu'à l'âge de 35 ans, tandis que la dernière année, il s'affairait essentiellement à la transition biologique. Il est par la suite allé chercher des compétences en opération de machinerie lourde, suite à quoi il a créé une compagnie de broyage pour développement de bleuetière sauvage, tandis que dans les 5 dernières années il aura développé une entreprise de transformation alimentaire avec des partenaires.

LE PROJET UTOPIA

Le développeur Maxime Pépin est présentement sur le point de réaliser la première phase du Projet Utopia, de par l'achat d'un terrain à Piopolis (Estrie), près du Granit, à l'issue du "magasinage" (!) qu'il aura donc pu faire en ce sens.

Pour la suite des choses, et notamment pour ce qui est de l'achat, Maxime précise que : "j'ai les fonds... du moins en partie ! Il reste surtout à vérifier que tout est ok au niveau du zonage et de la règlementation"...

L'objectif de départ, en termes fonciers, aura en fait beaucoup évolué au cours des derniers mois : on partait donc d'une intention de se trouver une terre de 25-30 acres pour environ 50 habitations ; entretemps, le groupe avait décidé de "fragmenter" ce projet initial, en visant plutôt un terrain de 2 acres pour 6 habitations... En ayant maintenant trouvé, et ce apparemment pour un "très bon prix", un terrain de 16 acres, il semble que le regroupement Utopia en serait finalement arrivé à une sorte de "juste milieu", du moins pour cette première phase du projet global !!...

L'une des plus grandes spécificités du projet Utopia s'avère sans doute la formule qui aura été retenue pour ce qui est justement des habitations : il s'agira donc de roulottes converties pour être habitables 4 saisons, en se voyant isolées par l'extérieur, protégées d'une enveloppe extérieure supportée par des montants en acier, et pourvues de toilettes sèches, de systèmes de récupération d'eau de pluie, de panneaux solaires pour l'approvisionnement en électricité, ainsi que de cuisinières qui seront alimentées au propane. Quant au chauffage, il sera effectué par plinthes électriques, ainsi qu'au moyen de poêles à bois traditionnels.

On parlera donc de bâtiments "flottants" (au sens de non permanents), mais qui seront adaptés pour devenir habitables à quatre saisons, de telle sorte que, tant en apparence que dans les faits, on parlera surtout d'un nouveau genre de mini-maison. La finition reste encore à définir, mais il pourra s'agir de Canexel, de clabord ou encore de tôle.

L'autre grosse spécificité (!), c'est que le terrain acheté sera ensuite fragmenté en 6 "lots" individuels, et que alloué à ceux-ci ne sera deux plus grand que celui d'un terrain de camping, soit environ 250m², ce qui emmène d'ailleurs Maxime à résumer la chose ainsi : « Il faut voir ça comme un terrain de camping »... mais nouveau genre !!...

Et comme je m'interrogeais donc sur la façon dont le reste du 16 acres sera employé, voici la fort intéressante réponse que Maxime m'aura donnée : "*Le reste sera*

communautaire, et devra se voir géré de façon communautaire. C'est certain qu'au départ, avec le projet Utopia, le but est de faire partie d'un ensemble : ceux qui embarquent dans le projet se trouvent surtout à acheter un mode de vie, ainsi qu'une fraternité... L'ensemble du site sera donc développé pour l'ensemble du monde, notamment de par la création de lieux et de structures commun(e)s".

La première de ces installations collectives (et qui seront donc incluses à l'achat du lot) sera bien sûr le chemin d'entrée, mais pour le reste, "cela va pouvoir se définir aussitôt que la terre sera achetée ! Les modalités exactes se trouvent donc à devoir encore être précisées, mais on risque fort probablement de parler de : « jardins, stationnements, sentiers, garage (où seront par exemple stockés : quatre roues, génératrice, etc.), endroit pour feu extérieur, bâtiment communautaire (pour fêtes, popote, projecteur cinéma, activités pour enfants et rangement), sans parler de l'aménagement paysager »...

Pour se joindre au projet, un paiement initial de 40 000 \$ est demandé, cela permettant donc couvrir les éléments suivants : achat du lot, abattage des arbres, aménagement des stationnements ainsi que des chemins d'accès aux habitations et à la route (auxquels s'ajouteront des sentiers piétons), préparation du lot (nivelage et fond en roche 0,3/4 pour les roulottes), et frais de notaire. Si l'on ajoute à cela environ 15 000 \$ pour la conversion des roulottes, de manière à les rendre habitables à l'année, on réalise que pour 55 000 \$, on se trouve à avoir son terrain et sa "mini-maison", et ce dans un projet écologique et collectif des plus visionnaires... Quand même pas si mal comme "deal", non ?...

Par la suite, il faudra bien sûr pouvoir assumer, sur une base annuelle, les taxes rattachées au terrain... Y aura-t-il d'autres frais annuels associés plus spécifiquement au projet ? Là encore, ce sera au groupe d'en discuter et de prendre une décision, à l'issue d'un vote d'au moins 80 % au conseil décisionnel, puisque c'est la façon de faire qui a été retenue à ce niveau.

Le groupe a d'ailleurs déjà sa "bible" (!), soit un document de présentation où l'on peut donc notamment retrouver les éléments suivants : vision, mission, valeurs, règlements de bon voisinage, servitudes, déneigement, et notion qu'on veut en arriver à des bâtiments autonomes, soit notamment "sans fosses septiques et sans Hydro" !!!...

Il est également prévu que l'approvisionnement en eau soit effectué à partir de l'eau de pluie (!), amassée par le biais d'une tour à eau de 1000 L (4 pieds cube), alimentée également par les gouttières des maisons, et qui représentera donc l'eau de douche et de vaisselle, tandis que pour l'eau de consommation et de cuisine, la même eau sera filtrée au charbon, à travers un circuit de tuyaux indépendant. Quant aux eaux grises

(puisque c'est tout ce que généreront les mini-maisons, étant donné qu'on y utilisera des toilettes au compost), elles seront simplement envoyées dans une petite zone de filtration (de 2m3), faite de sable, concassé et de 0 3/4.

Le reste, c'est de façon communautaire qu'il faudra le déterminer... Un exemple de chose qui reste encore ainsi à préciser : pour l'électricité, *"on fait quoi ? Une centrale électrique solaire communautaire, ou des habitations chacune autonomes, sur le plan de l'énergie solaire ?"*

Comme on peut le voir, le groupe est donc déjà relativement avancé sur le plan de sa structure ; et comme je demandais donc si c'était parce que le groupe s'était vu enregistré légalement, par exemple surtout qu'il est question d'une "coopérative", voici ce que Maxime aura eu la sagesse de me répondre (!) : *"On n'embarque pas là-dedans... S'incorporer comme coopérative, ça revient à se plier à toute une panoplie de clauses légales... Le pire, c'est que nous aussi, dans le fond, elles sont "légales", nos clauses : c'est juste qu'elles sont créées par nous !!! Et c'est donc tout aussi viable... sinon plus !!!"...*

Dans un même esprit, le groupe ne veut contracter aucune hypothèque, afin d'ainsi éviter de se trouver ainsi assujéti aux institutions bancaires... C'est pourquoi tout doit se voir "payé cash" !!!!...

Au fait, en termes de paiements effectués jusqu'ici, sur les 6 lots qui sont donc disponibles à Piopolis, 3 sont déjà vendus, et comme ça ne prenait justement que la moitié des terrains de vendus pour commencer, rien n'empêche désormais le projet d'avancer, du moins à ce niveau. Quant aux trois autres places qui sont encore à combler : "cela va pouvoir continuer à se faire tranquillement", en même temps que pourront déjà commencer à se faire les autres développements. D'ailleurs, plus concrètement : *"Dès que les lots sont numérotés, je peux sortir la pelle, faire le chemin, couper les arbres, niveler les lots, et mettre du 0 3/4 pour les roulottes !!"*

Le projet Utopia (en tant que tel!)

Plus globalement, on peut dire que le Projet Utopia, ça se veut un ensemble plus large qui risque donc de regrouper plusieurs communautés comme celles de Piopolis, et qui en lui-même constituera un réseau de communication permettant notamment une planification collective de l'entretien des bâtiments et infrastructures concernés, ainsi que des vacances et sorties. Le but est ainsi de développer un esprit de collectivité : "qu'on puisse savoir qu'on n'est pas seuls, et qu'on peut compter sur des gens en cas de besoin", ne serait-ce que lorsqu'il s'agit d'un besoin d'écoute et d'empathie... Autrement dit : *"on se veut un groupe qui se tient !!!"...*

La (première) coopérative Utopia

Un premier projet-pilote, en ce sens, aura été la création de la première coopérative Utopia (qui d'ailleurs est techniquement à distinguer de celle de Piopolis) : à Brompton (arrondissement de Sherbrooke), un groupe de six membres (dont trois fondateurs) aura, en trois mois, "bâti l'idée" et acheté le matériel qui aura permis la fabrication d'une serre et l'aménagement d'un grand jardin communautaire, avec l'aide de bénévoles, ce qui aura ainsi constitué un groupe de 13 personnes au total. Le voisin (et parent) d'un des membres aura ainsi légué à celui-ci un terrain de 100' x 100', "au soleil", donnant ainsi le coup d'envoi à ce beau projet, dans le but notamment de pouvoir lui-même bénéficier d'une telle communauté, notamment sur le plan de la socialisation... Comme on peut le voir, tout se sera donc vu réalisé sous le signe de l'entraide et du sens du collectif, et ce dès le tout début !!!

Techniquement, il reste que si cette serre de 10'x26' et ce jardin se seront vus réalisés, c'était tout de même simplement pour "avoir de la nourriture" (!), et ce plus précisément dans le but d'ultimement pouvoir devenir "autonomes at large", notamment sur la base d'un système de troc. C'est donc un peu le même principe et le même modèle que l'on entend reproduire avec tous les nouvelles extensions du Projet Utopia, que ce soit à Piopolis ou ailleurs, qui seront toutes ainsi liées, réseautés et "linkées" (!) ensemble, tandis que le terme de "coopérative" pourra lui-même reprendre son sens premier, qui émerge bien sûr du principe de l'entraide !!!

C'est d'ailleurs dans un tel esprit que Maxime offre au collectif une Dodge caravan qui pourra se voir employée comme voiture communautaire... en plus bien sûr de mettre au service du groupe ses propres compétences de charpentier menuisier (!), et notamment les connaissances et compétences plus poussées et spécialisées qu'il a pu acquérir, au fil des dernières années, notamment en rapport à des éléments tels que la récupération des eaux de pluie, l'électricité, domotique, ébénisterie, ainsi qu'une multitude de compétences sociales et humaines.

Notons enfin que le regroupement Utopia se trouve à être également uni par un autre élément, en l'occurrence la foi chrétienne.

Pour la suite des choses

Une fois que le premier projet se sera vu réalisé à Piopolis, Maxime prévoit à moyen terme en réaliser deux autres de similaires, en ce sens que chacun d'eux sera également constitué de six habitations, et pourvu de jardins, poules et lapins. Toutefois, les deux prochains projets auront chacun leur spécificité : le second se voudra un "bassin de protéines" (!), dans la mesure où l'on veillera à y aménager un lac (naturel ou artificiel) où l'onensemencera de la truite, tandis que le troisième sera un peu la "cour à bois" (!) des trois sites, puisque qu'on cherchera alors à trouver une terre à bois suffisamment grande pour alimenter ces derniers, tant pour le chauffage que le

bois de construction.

À partir de là, le poisson et le bois pourront notamment se voir échangés pour d'autres denrées, d'un site à l'autre, le but étant qu'on puisse "tout s'échanger", de façon à ce que l'ensemble des membres se trouvent à être ainsi "auto-suffisants entre eux".

Le projet Utopia, tel que présenté par Maxime lui-même (avec deux ou trois retouches de C-O!!...)

J'ai fondé la coopérative Utopia, pour que nous puissions être autonomes... et retrouver notre souveraineté. Nous sommes présentement un groupe qui représente 6 familles et 13 membres. Nous nous sommes réunis au départ pour démarrer une jardin et une serre, et ainsi retrouver l'autonomie alimentaire du passé, ainsi que pour discuter et s'aider les uns les autres dans la vie, qui a souvent cette petite tendance à être plutôt difficile !!...

Notre petit groupe aimerait grandir, et a soif d'échange et de discussions. Nous sommes plusieurs qui ne veulent plus faire parti de ce système, car il ne représente plus nos valeurs. C'est pourquoi nous souhaitons nous créer un réseau à part entière de communautés interconnectées les unes au autres. J'ai cependant besoin d'aide pour développer celles-ci, implanter de nouveaux sites, et notamment aménager : des serre 4 saisons, des potagers extérieurs, des poulaillers, des clapiers (élevage de lapins). Et des aménagements de pisciculture (élevage de truites). Nous avons besoin de membres qui possèdent terres et terrains pour démarrer de nouveaux projets, notamment en Estrie et dans le grand Sherbrooke.

Le but, pour nous, est de retrouver notre souveraineté en 6 points :

1. L'appartenance a un groupe, à une collectivité
2. L'autonomie
3. La spiritualité
4. L'échange, le partage
5. L'éducation
6. La coopération

Aidez nous a changer notre monde. Si on avance ensemble, imaginez ce que nous allons pouvoir accomplir !!! Paix à vous !!!...

Pour en savoir plus, écrire dierctement à Maxime Pépin, à l'adresse courriel suivante : Projetutopia@hotmail.com.

OBJECTIF 100 000 MEMBRES /
GRAND RASSEMBLEMENT DU 5 NOVEMBRE EN LIGNE

Tout d'abord, en quoi ça consiste, ce "grand rassemblement du 5 novembre en ligne" ? Bien... comme ça le dit, ce sera un grand rassemblement le 5 novembre, et qui sera... en ligne !!! Et comme cela et l'autre groupe "Objectif 100 000 membres" représentent au fond une seule et même démarche, cela reviendrait à tenter de faire se rassembler en ligne un tel nombre de personnes, sinon plus... Bien entendu, un zoom serait alors inutile, et il n'y aurait sans doute que Youtube qui pourrait supporter cela, mais comme le dit Patrick : *"là on est à disons à l'étape 3 ; si tu me demandes ce qu'on va faire à l'étape 97, je vais te répondre : on va commencer par se rendre à l'étape 4 !! On ne peut jamais tout prévoir à 100 %, et si on s'attend à ça, on ne fera jamais rien !!"*...

De même, on s'attend à ce que "rendu là, on va avoir du contenu à partager", et qu'on va alors être "tellement de monde", cela incluant idéalement des leaders comme Steeve l'Artiss ou Alexis Cossette, que *"l'organisation que l'on va alors créer ensemble ne pourra qu'être la meilleure, surtout que toutes les idées seront les bienvenues !! Parce que c'est sûr que non, on ne veut pas de hiérarchie, mais oui, ça va prendre une structure !"*

Pour le moment : "hier on a parti le CA des 100 000, ainsi qu'un comité de conception, qui va notamment créer une bannière publicitaire, que les gens pourront mettre autour de leur photo de profil Fb"...

Mais ultimement, le but de ces deux démarches (qui au fond n'en font qu'une !), ce serait de démarrer une communauté, qui elle pourrait fort bien s'installer à quelque part sur les terres de la Courronne (!), le principe étant donc que : *"À 100 000, on prendra bien le terrain qu'on veut ! On aura juste à dire : "nous, on s'installe !!!" ... Et plutôt que d'aller faire une manif pour alors se faire tanner par les policiers, si eux viennent nous tanner alors qu'on fait notre projet, là, on sortira, et là, ça en vaudra la peine (!), si c'est alors pour protéger notre "building", notre "tour" (dans les idées qui ont été évoquées à date, il serait en effet question d'une ou plusieurs tours d'habitation, qui d'ailleurs pourraient se voir construites au moyen d'une imprimante 3D !!!) !!* Rendu là, ce seront donc nous qui seront les policiers (!), et empêcheront ainsi les "fauteurs de trouble" de venir nous déranger, qu'il soit de la "police officielle", ou de quelque autre organisation !!!

Il s'agirait donc, pour dire les choses ainsi, de pratiquement créer notre petit État à nous, notre propre gouvernement (!) : notre système à nous !! De créer le monde, le système et la communauté que nous, nous voulons !! Et *"oui, on va en avoir des règlements, mais qui seront plus logiques, et surtout qu'on aura simplement décidé ensemble, démocratiquement."*

Car dans cette communauté, Patrick ne vise pas pas à lui-même contrôler quoi que ce soit : je fais juste donner l'idée, et aider à mettre ça en place !! De même, ce ne sera pas "ma gagn" : ce sera "la gagn" !! *"On travaillera tous pour une idée, et personne ne va décider pour les autres ! Ce qu'on fera à la place, c'est de mettre toutes les idées ensemble, puis de choisir celle qui nous semble la meilleure !!!"*

Et dans cette communauté, ou même pour en préparer la venue, il s'agira que *"l'on fasse chacun notre chose à notre façon"*, et de prendre alors le 1% de chaque personne, plutôt que demander le 100% de une ou quelques personnes", en partant notamment du principe voulant que "si chacun fait ce qu'il aime", ça ne sera même pas une corvée pour chacun de faire ce qu'il a à faire ! De même, si chacun parle du projet à 6 personnes, et que ces 6 là en parlent chacune à 6 autres, notre nombre ne pourra que grandir de façon exponentielle et continue !!!...

Dans un même esprit, *"si on est plusieurs, ça coûte rien de faire quoi que ce soit !! En effet, si on est 100 000 et que chacun donne 10 \$, déjà, on a un million ! Et si chacun donne 100 \$, on a 10 millions !! Et si on s'installe sur les terres de la Couronne, ce n'est même pas de l'argent qu'on aura à mettre sur l'achat d'un terrain, mais qu'on pourra plutôt investir sur les constructions et le reste !!!"...*

Il s'agit ainsi de simplement nous organiser entre nous autres, de telle sorte qu'on ait rien à demander... Car le jour où on va s'organiser à 100 000, rien ne pourra nous empêcher de faire quoi que ce soit... Le plus nombreux on est, le plus on est en mesure d'imposer un nouveau monde... et on est beaucoup plus nombreux qu'on pense, à voir les choses comme nous le faisons !!

Surtout qu'en ce moment, le gouvernement travaille pour nous (!) : plus il fait de choses stupides, plus les gens se réveillent et se rallient à notre cause !! Quand, aux nouvelles, ils ont dit que les feux de forêt pouvaient transmettre la Covid (!), moi, j'ai répondu qu'en réalité, c'est présentement la Vérité qui se répand comme un feu de forêt !!!

Ce que Patrick propose, c'est donc de "prendre l'énergie qu'on met dans les manifs, puis de la concentrer dans autre chose", lui qui précise d'ailleurs ceci : *"Je ne suis jamais allé à une manif, et je n'irai jamais à une manif ! Mais ça, c'est pas une manif !"* Car si, plutôt que de nous battre contre le gouvernement, on ne faisait que créer notre nouveau monde à nous : "c'est quoi que tu veux qu'ils fassent ?"

En continuant de développer en ce sens, Patrick ajoute : *"Si tu prends la force contre eux, tu vas recevoir la même énergie, mais en sens inverse ! Si tu envoies de la résistance,*

tu vas recevoir de la résistance ! Regarde le mouvement des Gilets Jaunes : oui, ils ne se sont fait tirer dessus qu'avec des balles de caoutchouc, mais il y a eu des morts, ainsi que des blessés graves, dont des gens qui ont perdu un oeil ! De même, on ne veut pas l'anarchie, mais si on met le gouvernement dehors, c'est ça qui va arriver ! Si on est pour développer un nouveau monde, peut-être qu'il serait temps de commencer à développer une nouvelle mentalité !! Surtout que si on reste dans une énergie de construction, comment mieux lutter ainsi contre l'énergie négative et la dépression, qui sont en train de tuer plus que jamais, de par un taux de suicide toujours croissant !!!..."

Et comme je demandais à Patrick, en gros, qui il pouvait donc être (!), dont il pouvait donc venir (!), et comment il se faisait qu'on n'avait jamais entendu parler de lui jusqu'ici (!), voici ce qu'il m'a répondu...

"Ça fait 5 ans que je vis dans la forêt, 10 ans que je suis sorti du système, et 20 ans que j'attends ce qui se passe là... Chez moi, je n'ai pas d'Hydro, pourtant je fais fonctionner laveuse, sècheuse et air climatisé, rien qu'avec des panneaux solaires, ainsi qu'avec une roue à eau et un barrage de 70 pieds (!!), sur lequel je suis encore en train de travailler d'ailleurs !! Je n'ai pas de blonde, et je suis situé à 1 km du voisin le plus proche... Je vis littéralement avec les animaux (!), et notamment avec un raton-laveur et un écureuil qui viennent chez moi régulièrement !! Mais surtout, dans un tel contexte, j'ai eu énormément de temps pour réfléchir... et tout ce que j'ai pu faire dans ma vie m'a mené à ça, à ce que je vous propose là..."

Pour en savoir plus, consulter le contenu de ces deux groupes, puis au besoin, contacter [Patrick Corbin](#).

[OBJECTIF 100 000 MEMBRES](#)

[GRAND RASSEMBLEMENT DU 5 NOVEMBRE EN LIGNE](#)

LE CAMPING DES ÉVEILLÉS

Grâce à Stéphane Thibault, qui s'est surtout fait connaître dans le mouvement anti-mesures en raison de sa Pat-mobile, nous pourrons voir la réalisation de ce qui a été une sorte de « rêve ultime » (!) pour plusieurs des bâtisseurs de communautés d'Éveillés, soit celui de la création (ou l'acquisition) d'un terrain de camping qui serait essentiellement réservé à ceux qui feraient réellement partie du projet...

Il est vrai que, selon la loi, un terrain de camping (qu'il soit municipal ou « privé », ce

qui ne réfère en fait qu'à la nature de son propriétaire) doit toujours rester ouvert au public « at large », mais Stéphane, qui n'est pas exactement le genre de personne qui manque le plus d'ingéniosité, surtout au niveau pratico-pratique (!), y a déjà paré de cette façon : il n'y aurait qu'à stipuler que le camping ne serait accessible qu'aux saisonniers, tandis que l'on privilégierait justement les contrats de location à vie, ou du moins à très long terme (par exemple jusqu'à 100 ans) !!!...

Comme les règlements pour la construction de chalets semblent cependant trop stricts, il n'en faudrait pas moins n'y autoriser techniquement que les installations « mobiles », soit bien sûr les roulottes, tentes et véhicules motorisés, mais aussi des mini-maisons mobiles, du moment où elles reposent donc sur un « trailer » qui permette de les remorquer au besoin!!!...

Cela suppose cependant de dresser d'abord une liste de municipalités qui accepteraient d'accueillir un terrain de camping ouvert à l'année, notamment compte tenu qu'elles ne sont justement « pas toutes chaudes » à un tel concept, et ce parfois pour des raisons qui ne sont pas nécessairement des plus avouables, comme par exemple dans le cas hypothétique où le frère d'un conseiller aurait un motel, et ne verrait donc pas d'un très bon œil l'arrivée d'un tel concurrent!!!...

En outre, il faudra envisager l'éventualité qu'un dézonage soit nécessaire, tout dépendant du terrain spécifique qui serait impliqué, ce qui toutefois pourrait et devrait se faire plutôt aisément, soit en ajoutant à la promesse d'achat une clause mentionnant que la vente serait conditionnelle à ce que le propriétaire du terrain ait pu obtenir le dézonage demandé, auprès de la municipalité, quoique de telles démarches peuvent engendrer des frais de notaire d'environ 1000-2000 \$.

Pour des raisons de préférences personnelles, c'est essentiellement en Gaspésie que M. Thibault recherche présentement ce qui pourrait donc s'avérer la « terre d'accueil » pour son projet... Or jusqu'ici, les possibilités qu'il a réussi à dénicher semblent s'avérer passablement intéressantes, en terme de rapport « prix/superficie »; qu'il suffise en effet, pour le constater, de jeter un coup d'oeil à la liste suivante, où chacune des lignes représente une opportunité différente...

- 300 000 p2 pour 30 000 \$;
- 480 000 p2 pour 50 000\$;
- 1,7 Mp2 pour 65 000\$;
- 400 000 p2 pour 40 000 \$, et notons que cette dernière option impliquerait 400 pieds sur le bord de la mer, où pourraient se voir disposés, en façade, l'ensemble des bâtiments de natures communautaire, afin que tous puissent ainsi en bénéficier!!!..

En effet, il est naturellement prévu que soit érigé un bâtiment destiné à abriter l'OSBL qui serait chargé de la gestion du site, ainsi qu'au moins un bloc sanitaire, tandis qu'il y aura également quelqu'un qui sera responsable de desservir les roulottes qui n'ont pas de services, pour ce qui est notamment de recueillir les eaux usées.

L'un des avantages d'être structuré en OSBL est par ailleurs de permettre la création d'une loterie dans le but de financer le projet, du moins auprès de ceux qui sont « en dehors du projet », ce qui dans le cas présent s'avérerait donc un tirage « moitié-moitié », où l'achat d'un billet procurerait un droit d'accès au camping pour une durée d'une heure (!), de telle sorte que pour 24 billets, on pourrait ainsi louer louer un terrain pour une journée!...

Pour recueillir l'argent qui serait récolté pour les fins de l'OSBL, que ce soit par la loterie ou par donations directes, Stéphane demande en un premier temps aux personnes intéressées de lui faire un prêt de six mois, afin de démontrer leur sérieux en attendant la création de l'OSBL, et lorsque cela sera fait, cet argent leur sera remis afin qu'il puisse se voir redéposé dans le compte de l'OSBL, tandis que tous les montants ainsi investis seront remboursables au besoin.

L'un des aspects originaux de ce projet est que, tout comme pour celui du Village des derniers Gaulois, il n'est pas demandé de spécifiquement tant d'argent pour tant de temps, Stéphane préférant donc que soit gardées une certaine latitude et une certaine souplesse par rapport aux situations financières spécifiques de chacun. Ce sera donc selon une formule de cas par cas, et notamment en prenant en compte les implications financières qui seront plus concrètement rattachées à l'achat de la terre et au paiement des infrastructures, qu'il faudra déterminer comment chacun pourra financer son adhésion.

Pour le moment, Stéphane demande, pour joindre le projet, de verser au moins 120 \$ pour les deux premiers mois, puis un montant minimal de 50 \$ par mois d'ici le mois de mai prochain, soit le moment prévu pour l'achat de la terre, tandis que certains ont déjà fait le choix de fournir d'avance, en totalité, un montant situé entre 500 et 800 \$, et représentant donc ce qu'ils auraient payé d'ici là, sur une base mensuelle. En date du 15 décembre 2021, le groupe compte présentement 47 donateurs, et le but est d'avoir pu faire passer ce nombre à au moins 80, lorsque le jour J sera arrivé !...

Une fois que la terre sera achetée, « on va diviser le gâteau en parts égales », en délimitant donc les lots individuels, tandis qu'un tirage au sort permettra de déterminer qui pourra choisir son ou ses terrain(s) en premier, selon une règle de « 1 à 3 terrain maximum par famille », le terme famille incluant tout conjoint et/ou enfant de moins de 18 ans. Puis, et « une fois qu'on aura ainsi pu savoir comment ça aura

coûté, on pourra rebalancer tout ça », en ce sens que si les ou des gens ont payé plus que nécessaire, un mécanisme de rétribution pourra se voir prévu.

Au niveau de la gouvernance, Stéphane projette par ailleurs d'opter pour la « démocratie directe au maximum », en allant notamment jusqu'à désigner les administrateurs de l'OSBL carrément (et encore là!) par tirage au sort, du moins «entre ceux qui auront levé leur main », et ainsi considéré avoir les compétences et la volonté pour être sur le CA, advenant qu'il y ait donc trop de volontaires par rapport au nombre d'administrateurs qui aura été jugé souhaitable. Rendu là, il est donc possible que Stéphane lui-même ne se retrouve pas sur le CA, advenant que le sort ne l'ait pas désigné, et il vit très bien avec cela!!! Disons que ce serait quand même dur d'être plus démocrate que cela, n'est-ce pas?...

Pour en savoir plus, veuillez simplement contacter Stephane Thibault.

Projet de
CYNTHIA VARMTBROD et GIULIO FIORAVANTI

Comment mieux débiter cette section que par cette citation des fondateurs : *"Le plus important et le plus difficile, ce n'est pas nécessairement de trouver l'argent ou le terrain, mais plutôt les bonnes personnes ! Ainsi, de notre côté, la communauté n'est encore constituée que d'un noyau petit mais très solide, de gens qui ne se connaissent pas mais sont déjà très connectées l'une à l'autre"...*

Ceux-ci aurait déjà trouvé leurs terrain, qui lui toutefois n'est pas exactement des plus petits (!), puisqu'on parle de pas moins de 640 acres, de telle sorte qu'il s'étend sur pas moins de 5km, incluant 2 lacs, le plateau offre une splendide vue sur plus de 30 km, à 45 min. de Mont-Tremblant, sans pour autant que ce secteur soit encore développé, sur le plan touristique.

La prochaine étape serait donc de l'acheter, ce terrain, et en ce sens, il serait pratiquement urgent pour le groupuscule de trouver d'autres personnes intéressées à se joindre au projet. Il y a déjà un chemin forestier (en terre), jusqu'au plateau principal "en haut", qui lui se trouve à être déjà défriché. Pour ce qui est de l'énergie électrique, ils s'orientent vers une autonomie à 100%. L'achat sera conditionnel aussi en fonction de l'eau (puits) que l'on fera évaluer par des experts. Elle sera aussi conditionnelle à ce que le projet en entier se voit accepté par les autorités locales.

L'acquisition sera sécurisée, par un dépôt en fidéicommiss. Comme on peut le constater, le fait que Cynthia soit adjointe juridique, et s'avère ainsi passablement habituée à rédiger des contrats, se trouve à déjà servir au groupe !!!... De même, ceux qui se joignent au projet sont typiquement étonnés de voir à quel point il peut être "bien structuré" ; il faut dire qu'une chose qui aura sans doute "aidé" en ce sens (!), c'est environ un an de zooms hebdomadaires, animés par un coach spécialiste en gestion de projets !!!...

Pour en revenir au terrain, celui-ci se trouvera à être techniquement acheté par un OBNL constitué par le groupe, de telle sorte que tous ses membres fondateur se trouveront à être égaux. Il n'y aura notamment pas de terrains privés de délimités : *"on ne va pas s'obstiner pour 1m !!!"*... C'est également à cette association qu'il reviendrait donc de payer les taxes et les frais d'entretien du terrain.

Voici par ailleurs certains autres aspects du projets, et qui ont donc pu se voir prévus

jusqu'ici :

- le groupe considère pouvoir recevoir jusqu'à un maximum de 18 à 20 familles
- Pour atteindre l'autonomie alimentaire il est prévu en priorité l'installation de 2 serres alimentées par des panneaux solaires, une climat tempéré et l'autre climat tropicale.
- Également une bergerie (chèvres, poules) et une rucherie.
- le petit écohamneau qui sera ainsi créé se verra ouvert sur l'extérieur, contrairement à plusieurs autres projets "d'éveillés"... quoique justement, *"cela dépendra tout de même de la façon dont les choses pourront évoluer, dans la société at large !!"*... Une telle ouverture permettra notamment à la communauté de faire bénéficier au public en général les nombreuses compétences qu'on peut déjà retrouver chez ses futurs résidents, soit notamment : magnétisme épigénétique , yoga, tantrisme, EFT, herboristerie, hypnose, aromathérapie, PNL, réflexologie, ressourcement etc...

Pour en savoir plus, contacter : [Cynthia Varmtbrod](#)

Projet de NOTRE DAME DE LA SALETTE

Imaginez 640 acres de terre boisée, avec 3 lacs dessus, en bordure d'une rivière, et avec le bon zonage pour y faire un terrain de camping, le tout à 1h d'Ottawa et 2h de Montréal (en Outaouais) ... Puis posez-vous la question : même si vous deviez trouver une terre à vendre, auriez-vous alors les moyens de vous l'acheter ?

En plus, voici un bref inventaire de tout ce à quoi on peut y avoir accès : machinerie, outils, garage mécanique, paint shop, tracteur, pépinière, timberjack(skidder a billots), trailer dumper de 8x12, deux « pick-ups » et du matériel à gogo !... Le principe étant qu'on essaie le plus possible de « tout mettre en commun », et que si on doit demander un dédommagement financier, on « charge pas un load » !...

Le but serait d'y installer au moins une vingtaine de mini-maisons, et de réunir, pour ce faire, un groupe de gens qui sont conscients de ce qui se passe à l'extérieur, et qui pourront alors définir eux-même leurs politiques, puis mettre leurs ressources ensemble pour la mise en place de jardins, de serres et de vergers communautaires, ainsi que d'installations pour l'élevage.

Dans le moment, il s'y trouve déjà un chalet de 30 x 40, sans électricité (et donc sans chauffe-eau) et qui tombait en ruine avant que R.C., le développeur, ne commence à le rénover (ce à quoi il s'affaire présentement), mais qui est tout de même déjà isolé, et où l'on peut boire l'eau d'un lac, au moyen d'un système par gravité et d'une citerne de 2000 L. « *Depuis la St-Jean, j'y vis comme un roi, avec mon frigidaire au propane !* »

La terre elle-même est déjà toute payée (et il n'y a pas d'hypothèque), pour une somme qui, du moins à l'époque, s'élevait à « 400 quelques \$ », sauf qu'il y a un an ou deux, le propriétaire a refusé une somme de 2 millions et demi à un acheteur potentiel.

Le vrai propriétaire est cependant âgé de 72 ans, et s'il devait décéder, R., le développeur du projet et qui s'avère également son neveu, n'aura alors pas les moyens, à lui seul, de payer les taxes de la propriété, de sorte que le projet est ainsi appelé à disparaître si personne ne s'y intéresse, d'où l'idée de premièrement trouver un groupe de personnes qui pourra à tout le moins se partager les charges financières reliées à la terre, et deuxièmement de mettre sur pied un terrain de camping afin de commencer à rentabiliser celle-ci.

Un embryon de groupe est en fait déjà existant : il s'agit donc, en plus du propriétaire

et de son neveu R.C., de la conjointe de celui-ci, ainsi que de deux autres couples. Et voici d'ailleurs une liste des principales idées qui auront pu émerger de leurs séances de brainstorming.

1) Démarrage de petites entreprises pour chacun des membres du projet

Il s'agirait donc de commencer par mettre en commun une certaine quantité d'argent (et donc un « pot »), puis d'affecter au moins une partie de celui-ci au lancement d'une petite entreprise en particulier (ex. un garage mécanique), de façon telle que « *tout soit là pour que tu puisses opérer le commerce* », puis une fois cela effectué, de faire la même chose pour une autre entreprise et donc pour un autre membre, de sorte que « ressources pourront aller à un autre projet ». Dans un même esprit d'entraide et de solidarité, un système d'échanges d'heures pourrait se voir instauré, ce qui permettrait notamment au groupe de décider de « donner un bee » en vue du démarrage d'une entreprise donnée, avant d'ensuite rediriger l'énergie du groupe vers un autre projet.

2) Mettre la terre en fiducie

Une telle mesure viserait évidemment à protéger la terre ainsi que sa vocation, et ce pour la pérennité.

Parmi les choses qui ont donc pu se voir discutées à ce niveau, il y aurait la création d'une coopérative rassemblant les membres du groupe, et qui louerait la terre, ainsi que le droit de l'utiliser, à la fiducie pour une période x déterminée d'avance (par exemple 20 ou 50 ans), tandis qu'elle se verrait chargée de l'entretenir et de la faire prospérer.

Voici par ailleurs une liste non-exhaustive d'autres projets envisagés.

- Demande de dézonage (étant donné que la terre est zonée vert), advenant que ce soit jugé nécessaire.
- Construction d'une serre Walipini, qui permettrait de cultiver toute l'année durant. Une chose est sûre, les serres seront « néces-serres » (!), car il n'y aurait présentement que de 2 à 3 acres qui seraient potentiellement cultivables.
- Achat d'un moulin à scie

Sauf qu'avant même de penser à tout cela, il y aura encore pas mal de travail de base à effectuer, soit notamment du défrichage, ainsi que de la création, de l'entretien ou même de la réfection de chemins, dont certains qui ont été délavés suite à de grosses pluies. Plusieurs chemins sont déjà existants, sauf qu'ils ne sont pas aménagés pour le passage par exemple d'un « Winnebago », ou même simplement pour le passage d'une voiture standard...

D'ailleurs pour ce qui est du travail à effectuer, R.C. recommande et même demande que les nouveaux arrivants commencent justement par mettre la main à la pâte,

d'autant plus que pour commencer à faire « réellement » partie de la communauté, il suggère de devoir d'abord compléter un certain nombre d'heures de travail pour le groupe (qui pourrait tourner autour de 200), à « *passer des étés, défricher, construire, aménager et préparer la communauté* », ce qui permettra donc de « *partir la roue, et apprendre à se connaître* ».

Pour ce qui est de l'habitation, R.C. suggère aux nouveaux arrivants, en attendant de pouvoir se construire sur la terre une résidence plus définitive, de « *te décoller avec ce que t'as* », qu'il s'agisse donc d'une tente ou d'une yourte, puisqu'il « *faut bien commencer à quelque part* », et qu'il ne peut pas héberger tout le monde dans son chalet non plus.

L'idéal, selon R.C., ce serait d'en arriver à un « petit village de mini maisons amovibles » (notamment advenant que quelqu'un doive éventuellement quitter le projet), sauf qu'étant donné que la terre est zoné agricole, « *on ne peut pas construire de maisons n'importe comment non plus* », et que selon la réglementation actuelle, la superficie d'une résidence primaire doit être d'au moins 24x24, tandis que des roulottes, par exemple, ne pourraient pas se voir installées à l'année. Mais d'après ce que R.C. a pu comprendre, il serait possible, sur la terre du projet, d'édifier environ 13 chalets de 13x16, ce qui pose cependant un problème d'exiguïté : « *il y a moyen de vivre là-dedans, mais peut-être pas avec une famille de 4 enfants* »!... Mais évidemment, une telle avenue deviendrait tout autrement plus facilitée et donc envisageable si l'on y ajoute la notion d'une cuisine et salle commune (dans un bâtiment qu'il s'agirait donc de construire à cet effet), ainsi que d'ateliers accessibles à l'ensemble du groupe!

Procédure d'admission (en plusieurs points!)

1) Pour commencer, il faut lire le livre Vivre autrement, de Diana Leafe Christian, et lors de la première visite de la personne qui souhaite se joindre au projet, celle-ci se fera poser quelques questions, pour ainsi s'assurer qu'elle l'a lu pour de vrai, le livre!!!

...

2) Évidemment, il faudra aussi s'assurer à ce que « ça clique »! Et comme il s'agit notamment ici d'un projet s'inscrivant dans l'actuel mouvement de Résistance : « *si en arrivant, je vois que tu mets ton masque, pis que tu me dis que t'as tes deux vaccins, ça se peut que ça fasse pas!!!* »...

3) Autres qualités qui pourraient s'avérer plutôt utiles (!), pour le moins qu'on puisse dire : « *savoir interagir et vivre en groupe, pas être chicaneux ou hautain, et pas être profiteuse!* »...

4) Comme il a été mentionné plus haut, un certain nombre d'heures de travail

communautaire devra se voir défini (quoiqu'il semble présentement tourner autour de 200), or : « *quand t'auras fait tous ces heures-là, là c'est vrai qu'on va se connaître!!!* »...

5) Il faudra par ailleurs s'assurer que les gens qui viennent soient socialement compatibles avec le groupe, et acceptés par l'ensemble de celui-ci. Il faut d'ailleurs avouer que, ne serait-ce que dans le moment, et pour ce qui est donc de la phase « construction » du projet en tant que tel, « on vise surtout à être un groupe de trippeux, travailleurs, de constructeurs, de semeurs, de laboureurs... mais aussi de trippeux, quand même!!! »...

6) Il faudra tout aussi bien s'assurer que les compétences techniques et/ou professionnelles de l'aspirant(e) soient compatibles avec les besoins du groupe.

7) Au delà des compétences, et donc de juste « être bon », encore faut-il également s'assurer que tu aies « le coeur de le faire », ce qui a besoin d'être fait! Et qu'en ce sens, tu dois d'ailleurs disposé et intéressé à apprendre, puisque après tout, quelque soit la tâche à effectuer pour l'avancement du groupe : « *s'il faut que ce soit fait, il faut que ce soit fait!* »...

8) Ultimement, et en fait assez rapidement (!), le groupe devrait se doter d'un « code de vie », où seront décrites, de façon aussi claire que possible, les attentes de celui-ci, vis-à-vis notamment des nouveaux membres... Et le groupe se réservera d'ailleurs le droit d'éventuellement éjecter quelqu'un de la communauté, à l'issue d'un vote en ce sens, dans le cas d'une offense grave comme un viol, par exemple.

9) Même advenant que tout aille pour le mieux, dans le cas d'une nouvelle personne à intégrer, avant de pouvoir être considérée comme étant pleinement et définitivement admise dans la communauté, celle-ci devra d'abord compléter une « période de grâce » d'environ 3 ans (quoique ce chiffre puisse éventuellement se voir révisé, comme tout le reste)... Autrement dit, c'est surtout le temps, tout simplement, qui permettra de déterminer si une personne a bel et bien sa place dans la communauté!...

Quant aux charges financières...

« *C'est sûr qu'à un moment donné, il va y en avoir des contributions financières à demander aux membres, il va d'abord devoir se faire une analyse approfondie des dépenses qui auront été impliquées, mais avant de commencer à dire au monde de payer tant ou tant...*

Probablement qu'on va ainsi en arriver à un frais de base, à payer mensuellement, pour la location de terrains et pour l'utilisation des chemins, mais on s'entend que le montant qui sera alors demandé, ce ne sera pas pour enrichir quelqu'un en particulier (!), mais

simplement pour couvrir nos dépenses!!! »...

Au delà de l'argent, il y a aussi la question du temps : probablement qu'il sera demandé de compléter un certain nombre d'heures de travail par semaine, et qu'au-delà de cela, plus quelqu'un offre de temps à la communauté, en services divers, moins il lui sera demandé de payer, en contributions financières...

En termes de services situés à proximité

La terre en question se trouve à être située à :

1) 9 km de Notre-Dame de la Salette, un village de 700 habitants qui est « en train de mourir » (ce qui représente cependant une opportunité d'autant plus intéressante, tant sur le plan immobilier que politique), et où il n'y a pratiquement pas de services de disponibles;

2) 13 km du village de Val des Bois, où l'on peut cependant retrouver les services suivants : restaurant, petite quincaillerie, station service, dépanneur, petite épicerie...

Et comme dessert (!), voici quelques aspects plus « conspirationnistes » du projet...

1) « *Éventuellement et lorsqu'on en aura donc eu le temps et les moyens, ça se peut qu'il y ait une « gate », que ça prenne un mandat pour entrer, et que la seule façon de voir notre petit village, ce soit par hélicoptère... »*

2) « *Oui on a plein de projets (comme par exemple l'implantation de truite arc-en-ciel), mais pour réaliser ceux-ci, on n'a pas nécessairement l'intention de toujours attendre la permission des pousseurs de crayons... Parce que quand on rentre là-dedans, de un, ça veut dire que tu vas devoir attendre longtemps, et que de deux, ça va toujours prendre tel ou tel permis ou enveloppe, et qu'il va toujours y avoir un inspecteur pour venir mettre son nez dans tes affaires »...*

3) « *À quoi va ultimement ressembler notre projet? Est-ce que ça va simplement être genre des fermes, ou un setting du genre « Walking dead »? C'est sûr que ça va dépendre beaucoup, d'abord, de la façon dont les choses évolueront dans la société elle-même, mais ça va aussi et surtout dépendre de ce qui sera décidé ici, en meeting... Moi, je ne veux rien imposer! »...*

Pour en savoir plus, contacter Charles Olivier (Bolduc), qui pourra alors vous fournir le nom et les coordonnées de la personne concernée.

Projet de
MÉLANIE BIGRAS

Ce dont il est ici question, c'est de démarrer une communauté à l'extérieur des municipalités, dans les « zones non organisées », ou en d'autres termes, sur les terres de la Couronne, le principe étant que « on n'achète pas un terrain : on l'habite!! » Mélanie a en effet « pour son dire » que : « *Si on continue d'acheter des terrains, on continue de jouer au Monopoly! Et pourquoi payer des taxes scolaires, considérant qu'on se retrouve pratiquement avec un système scolaire qui nuit aux enfants!!!* »...

En ce sens, il devient nécessaire que ne soit construite aucune maison avec solage, mais qu'on opte plutôt pour des constructions flottantes et donc sur roues ou plus globalement des « maisons qui se traînent bien », au cas où il faudrait faire face à une expulsion. Le groupe concerné est ainsi en train de « regarder pour des yourtes, tipis et serres qui se démontent », tandis qu'en termes d'endroits plus spécifiques, « *plusieurs coins semblent intéressants, et on envisage notamment de s'installer près d'une réserve amérindienne* »... Le terrain retenu devra en outre s'avérer « très ensoleillé », et se voir situé dans une région aussi accommodante que possible sur le plan du climat, afin qu'il soit d'autant plus aisé d'exploiter des serres tout au long de l'année. Au niveau de l'échéancier, Mélanie considère cependant que « *ça ne peut être avant le printemps prochain* ».

Par ailleurs, le groupe a manifestement effectué un certain travail de réflexion par rapport à la forme que pourra prendre le projet, une fois celui-ci réellement démarré. On planifie ainsi, une fois qu'un certain défrichage préalable aura été effectué, prendre le bois ainsi récolté pour « monter la structure », puisque l'on « *aimerait avoir des locaux centraux, où l'on pourra retrouver tout ce qui peut être mis en commun* ». Il s'agirait donc essentiellement d'un bâtiment pourvu d'un poêle, et où l'on pourrait notamment « garder les enfants », et cuisiner de façon communautaire. Comme cette communauté en sera surtout une de chasseurs et de cueilleurs, il lui sera en effet prioritaire de se voir bien installé pour « *préserver tout ça* », tant au moyen de l'encannage que par la construction d'un caveau. »

Il est enfin prévu que les habitations des différentes familles ne soient « *pas trop collées* », tandis que la réalisation d'un réseau de sentier entre celle-ci les permettra pour tant d'être facilement accessibles l'une à l'autre.

Dans le moment toutefois, le groupe en est surtout à dresser la liste de ce qu'il lui faudra faire, ainsi que de ce qu'il lui faudra apporter !

Pour en savoir plus, contacter : bigrasmelanie@gmail.com .

Projet de
MATHIEU MEYRAND-FLAMAND
(COMPLET)

On parle tout d'abord ici d'une terre presque entièrement cultivable de pas moins de 105 acres (!), qui compte notamment 7-8 paturages qui seraient "retrouvables" d'ici environ 2 ans et demi, sous réserve d'effectuer les travaux d'entretien nécessaires en ce sens. Le site compte déjà quelques bâtiments de ferme, dont une ancienne petite écurie qui, quoique affaissée, pourra éventuellement servir de porcherie, et il serait possible d'en construire d'autres, ou plus précisément de construire d'autres bâtiments qui seraient "supposément" (!) à vocation agricole, mais qui serviraient en fait à abriter de nouveaux résidents, puisqu'il faut comprendre qu'étant donné que la terre est "zonée agricole" (ce qui serait à distinguer de "zoné vert"), il ne peut y avoir qu'une adresse.

Mathieu considère qu'il pourrait ainsi accueillir jusqu'à 10-12 personnes, quoiqu'il ne serait pas nécessairement fermé à éventuellement en accueillir davantage, si nécessaire, advenant par exemple que *"tout le monde perde sa job"*... Il ne faudrait cependant pas qu'il y ait par exemple 12 roulottes sur son terrain (!) : il préférerait ainsi y aller pour un "mix de construit et de flottant", ou en d'autres termes de réelles construction et de véhicules habitables. Il recommande d'ailleurs les yourtes, dont le coût est relativement abordable.

Précisons d'ailleurs qu'au moment où l'on se parle, de 12 à 15 personnes commenceraient à être déjà fortement intéressées au projet, et même activement impliquées à celui-ci, de sorte que Mathieu aurait "peut-être moins besoin" (!) de nouveaux membres, quoi qu'il n'y soit pas réellement "fermé" non plus.

Notons en outre que la terre en question, située à St-Léon de Stanton (entre Lévis et le Maine) serait entièrement payée, de sorte qu'aucune hypothèque n'y serait rattachée. Il serait ainsi possible, en guise de "loyer", de simplement contribuer de façon conséquente aux tâches qui seraient impliquées par le projet ; de toute façon : *"c'est une logique, et ce sont souvent les gens eux-mêmes qui me l'offrent !! Et de toute façon, c'est du monde comme ça que je veux!!"*, explique Mathieu, qui précise toutefois qu'il est *"de nature un peu leader, mais pas boss non plus !!"*... La formule claire et définitive de ce petit écohameau en devenir n'est ainsi pas encore définie ; Mathieu préfère en effet focaliser sur la notion que *"à la gagn, on va s'adapter !"*...

Sur le plan professionnel, il se trouve par ailleurs à être "off" jusqu'à l'année

prochaine, de sorte que le timing serait idéal pour développer la communauté... et il se trouve à être d'autant plus disponible pour celui-ci que, sur le plan matrimonial, il se trouve à être désormais célibataire et sans enfants !!!... Il ajoute que : *"dans ma première vie, le but, c'était d'avoir la maison, le char... jusqu'à ce que je finisse par comprendre que le bonheur était plus important que l'argent !!!"*...

Le scénario idéal lui paraîtrait donc de *"préparer la place en automne, pour qu'elle soit prête au printemps"*. Horticulteur et maraîcher de métier, Mathieu a aussi de nombreuses autres cordes à son arc... et pour lui, ce ne sont donc pas les projets qui manquent !! En voici d'ailleurs un aperçu (notons d'ailleurs que leur réalisation risquerait de s'échelonner sur un horizon de 7-10 ans)

- culture "en lasagne" : pour mieux comprendre ce dont il s'agit, je recommande d'ailleurs la lecture de l'article suivant, ou encore... une bonne recherche Google !! <https://www.permaculturedesign.fr/la-culture-en-lasagne-en-permaculture/>
- d'ici 5 ans, s'équiper pour pouvoir cultiver au moyen de chevaux et d'ânes, au cas notamment où l'essence et la machinerie agricole traditionnelle devenaient hors de prix.
- se doter d'aménagements permettant l'élevage ainsi que la pisciculture, et se servir des excréments d'animaux ainsi obtenus pour ensuite fertiliser les champs, le but étant plus globalement de développer une autosuffisance aussi grande que possible, naturellement.
- à plus court terme (!), Mathieu aurait en fait déjà réservé un fendeur et une scierie portative, tandis qu'il envisage d'éventuellement se procurer un tracteur, ce qui lui permettrait d'aller chercher du bois encore plus loin dans la forêt (en plus de pouvoir être utilisé pour les champs), par rapport à ce qu'il peut faire présentement, avec son quatre roues et sa débuseuse.

Notons enfin que l'entraide risque de ne se voir démontrée non seulement à échelle locale, mais à travers les communautés « éveillées » (!) environnantes également, notamment compte tenu que la terre de Mathieu est située à 48 min. de celle de Louisa-Maria, ainsi qu'à proximité de celle de Raymond Arcan, tous deux souhaitant donc développer des projets similaires. Encore là, les modalités d'une telle entraide ne sont pas encore déterminées d'avance : « on va y aller en fonction des besoins d'un groupe ou de l'autre ».

Pour plus d'information, contacter : [Mathieu Meyrand Flamand](#).

PROJET DE LA BLEUÉTIÈRE

Je commencerais par transcrire ici le message par lequel j'ai tout d'abord "entendu" parler du projet...

"Allô! Je m'appelle France et suis nouvellement membre de votre groupe. Je suis impliquée dans plusieurs groupes et là j'en suis venue à un constat, il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Cela dit, je ne sais pas combien de personnes réellement sérieuses et disposée à mettre le pouce dans la colle comme on dit. Pour ma part j'ai dépensé plus de 3000\$ et parcouru près de 14 000km cet été, juste pour trouver une terre d'accueil. Là j'en aurais une, à Roberval, prête à l'agriculture avec équipement et forêt à l'arrière zoné blanc. Les proprio ont une vision de liberté, ils sont septuagénaires et veulent aider le peuple. Ils sont à regarder comment transférer le tout sans que le gouvernement ne viennent rechercher la terre. Fiducie et OSBL . Ils sont disposés à faire modifier leur maison pour accueillir une dizaine de personnes en plus. La seule chose il faut réfléchir au comment avec eux. Alors je suis à la recherche de personnes comme toi. Si ça te parle, ils ont plus de 200 acres, avec rivière dans laquelle nous pourrions mettre une turbine pour notre énergie 😊 Reviens-moi si ça vous tente!"

Le reste du texte représente donc la transcription de l'entretien téléphonique que j'ai pu avoir avec France.

"Il y a plusieurs personnes d'intéressées au projet, mais des très sérieux, on est présentement cinq. Et les plus sérieux de ces cinq sont... les propriétaires eux-mêmes !!!"

Il s'agit donc d'un couple de producteurs de bleuet et camerises bios, l'un de 70, l'autre de 72 ans, mais les eux en très bonne forme. Environ 70 acres de leur terre est consacré à l'agriculture, mais le reste de leur terre, soit un bon 140 acres, est situé dans une montagne couverte de forêt, ou certains chemins ont déjà été faits, et ceux qui s'y construiraient auraient une vue sur le Lac...

Il s'y trouve également un vieux chalet qu'il y aurait moyen de détruire puis de rebâtir, tandis que les propriétaires seraient prêts à modifier leur petite maison, de façon à y faire construire une dizaine de chambres additionnelles. Il y aurait ainsi moyen de prévoir qu'une vingtaine de familles environ puissent se construire des camps en bois

rond dans la montagne, en pouvant utiliser pour cela le bois de la forêt, tandis que l'option des chambres permettrait d'accueillir des personnes additionnelles, si besoin est.

L'une des conditions de base du projet est que la terre continue d'être exploitée, et ce notamment par ses éventuels nouveaux occupants, qui pourraient cependant compter sur un équipement de très grande qualité, tandis qu'une partie des champs pourrait se voir affectée à la culture maraîchère ou autre, de façon à pouvoir répondre aux besoins alimentaire des familles, notamment de par la construction de serres, possiblement géothermiques. Au moins une partie des nouveaux habitants auraient également la responsabilité de veiller à prendre soin des propriétaires, afin qu'ils puissent demeurer sur leur terre jusqu'en fin de vie, plutôt que de devoir aboutir dans un CHSLD.

Voici enfin quelques derniers points qui auront été mentionnés par France, et qui semble donc résumer un aspect plutôt intéressant de la philosophie des propriétaires, notamment concernant la notion de fiducie ou d'OSBL...

"En attendant que le système pète, il faut composer avec... Du côté des proprios, ils ont tendance à se dire : "oui pour les règles, mais s'ils sont pour nous mettre des bâtons dans les roues à n'en plus finir, c'est autre chose !!" C'est là qu'on voit que la loi, notamment ici au Québec, c'est un couteau à deux tranchants : on veut respecter les règles, mais à un moment donné, il y a un bout à tout ! S'il faut commencer à demander un permis pour tout, ça finit plus de finir !! Par exemple, le pont qu'il faut faire sur la rivière, on va le faire, point ! Et oui, on va le faire dans les règles de l'art ; d'ailleurs je sais comment le faire comme il faut sans que ce soit trop cher non plus"...

Pour en savoir plus, contacter : [Mic Mic Paradis](#)

Projet de
ANNE-JULIE ARSENAULT

Mon entretien téléphonique avec Anne-Julie aura donc provenu de cette petite ligne qu'elle a publiée sur le groupe du Village des Derniers Gaulois : « *Je me suis fait offrir 300 acres pour un très bon prix mais seule, ce serait trop pour moi* ». Voici donc, un peu plus concrètement, ce qu'il en serait.

On parlerait donc plus précisément d'une terre qui serait située dans le secteur de Dolbeau-Mistassini (Lac St-Jean), et qui est présentement en vente au prix de 275 000 \$. Il s'agit en fait de trois lots, mais qui doivent se voir achetés tous ensemble. Là-dessus, environ 100 acres peuvent cependant se voir utilisés à des fins de culture, tandis qu'environ 200 sont encore boisés.

Voici cependant une première (et fort sage!) mise en garde d'Anne-Julie : « *Oui, c'est beau et c'est gros, 300 acres, mais... si tu veux garder la nature intacte, et pouvoir continuer à récolter en cultures et en gibier, faut pas que ça devienne trop habité non plus !!! Je n'ai pas nécessairement mis de chiffre quant au nombre de personnes qui pourraient se joindre au projet, mais ce qui est clair pour moi, c'est que l'idée, c'est pas de reproduire le même pattern que dans le système !!! Parce que c'est sûr que si tu mets 100 000 personnes sur 100 acres, ça va revenir au même principe que d'habitude : ça va prendre des « payeurs de taxe » (même à échelle local), pour payer un ensemble de services, etc. Moi, je ne sais pas, mais il me semble que qqun on va s'en va vivre off grid, on s'en va vivre off grid ! Oui, le but c'est de faire un monde meilleur, mais justement il s'agit donc de faire un monde dans lequel on va d'abord s'assurer d'être libres !!!*

Évidemment, chacun sa vision et chacun son « trip » (!), dans la vie, mais moi, disons que je suis plus permaculture, et qu'une autre chose qui est donc primordiale pour moi, c'est d'être dans le respect de la nature.

« Parce qu'encore là, si tu t'en va vivre dans le bois, c'est pour vivre dans le bois !! Et donc pas pour tout le raser, le bois !! Si par exemple on est 250, en un an, on va tout le raser, le 300 acres, juste pour se chauffer un hiver !! En outre, il y a toute la question qu'en zone aussi nordique, et donc en une telle zone de rusticité, on ne peut pas faire n'importe quoi non plus, et que pour devenir le plus autosuffisant possible, il faut savoir se structurer encore plus que dans une zone plus chaude où c'est juste plus facile de faire pousser ce qu'on veut... En d'autres termes, je pense qu'un projet comme celui-ci, il faut savoir le faire intelligemment, et il faut donc que ce soit bien planifié, et notamment pas réalisé du jour au lendemain... Y en a beaucoup qui s'excitent, dès qu'il est question d'une terre aus-

si grande, et à un aussi bon prix, mais qui ne pensent pas à ça pour autant !!

Et dans ce sens-là, nous, ce qu'on recherche, c'est surtout des gens qui sont disons en « mode survivalisme », de telle sorte que si par exemple c'est avec de l'eau de pluie qu'il faut prendre sa douche, oui ça se peut que ce soit frette !!! Tu sais, j'en connais en masse, des gens qui veulent avoir leur électricité, leur fosse septique, ainsi que tous les services et commodités habituelles... Sauf que ce que j'ai le goût de leur dire, dans ce temps-là, c'est : « tant qu'à cela, trouve-toi ton propre terrain ! » Mais ils trouvent ça trop cher !! Bien, c'est ça !!!!...

Par ailleurs, moins on est nombreux, moins on risque d'attirer l'attention des municipalités ou de les brusquer... Car il ne faut pas se leurrer : il y a personne parmi eux qui veut ça, une commune de gens qui veulent se sortir de la société !!

Tout cela pour dire que je crois que si ça ne serait pas gagnant d'être trop nombreux, on peut fort bien être quelques familles qui vivent très bien, sur une belle et si grande terre comme celle-ci... Surtout que si disons on est 5 maisons sur 300 acres : on peut très bien s'établir sans se voir ! Et je suis donc convaincu qu'à petite échelle comme ça, on peut réellement être en harmonie avec la nature... surtout si tout le monde a la même vision !!!!....

Un dernier élément à considérer, notamment pour moi et mon conjoint (!), c'est la notion de propriété... Parce que si par exemple on est 100 000 à se cotiser pour acheter la terre, chacun va vouloir avoir son mot à dire ! Faudrait donc pas qu'on se ramasse avec juste des chefs, puis pas d'Indiens ! Si quelqu'un embarque dans le projet, il faudrait qu'il puisse accepter de se plier aux règles de la communauté.

Inversement, si par exemple on est juste deux associés à avoir acheté la terre en partenariat, et que soudainement, l'un de ces deux associés décide de tout vendre, on n'est pas plus avancés !! Donc techniquement, le plus qu'on est, le moins c'est cher, et le moins on risque d'être affecté, advenant qu'il se produise une telle situation...

À la limite, mon conjoint et moi-même, on pourrait acheter seuls, sauf qu'il nous faudrait tout vendre... On se demande donc si ce qui serait le mieux pour nous, entre cela et le fait d'acheter avec un certain nombre d'autres personnes... Alors à suivre !!! »

Pour en savoir plus, contacter : [Anne-Julie Arsenault](#)

PROJET DE BÉGIN

Mme G. et son mari, vivant tous les deux sur leur terre de 100 acres, située à Bégin (Saguenay-Lac-St-Jean), ont fini par réaliser, quelques années après l'acquisition de celle-ci, qu'ils manquaient de temps pour réaliser tous leurs projets, ou même pour simplement exploiter cette propriété d'une façon réellement optimale. Ils ont ainsi eu l'idée d'accueillir des gens chez eux, et de le faire d'ailleurs selon une formule aussi simple que brillante : « ça ne coûte rien mais on ne paie pas ! »...

Autrement dit, si quelqu'un arrive, c'est à lui ou elle de s'installer et de fonctionner de façon autonome, ce qui d'ailleurs devrait essentiellement s'appliquer aux projets qu'il ou elle pourrait par la suite chercher à développer sur la terre en question.

Pour ce qui est de la formule retenue pour les habitations, on parlerait donc « d'habitats minimalistes de 8x16 environ », et qui en fait seraient ainsi aussi menus et discrets que possible...

Enfin, puisque « il faut bien continuer à fonctionner avec le système pendant qu'il est encore là ! », des permis ont déjà été obtenus pour l'élevage de moutons et de cochons, ainsi que pour l'apiculture.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter directement l'auteur de ce Répertoire, qui se fera par la suite un plaisir de vous mettre directement en contact avec Mme G. en personne !!!...

Projet de
GENEVIÈVE LABRIE

On parle donc ici d'un projet tout ce qu'il y a de plus embryonnaire, et donc au départ d'une intention, autour de laquelle un petit groupe a déjà commencé à se constituer... L'idée (d'ailleurs plutôt géniale !) est donc tout simplement de créer un écovillage/écohameau de gens éveillés, mais le plus près possible de Montréal, afin d'accommoder ceux qui, comme Geneviève elle-même, ont toujours besoin de travailler dans la métropole.

Pour en savoir plus, et notamment pour rejoindre la conversation Fb qui vient de se voir créée en ce sens, contacter directement [Geneviève Labrie](#).

NOTE

concernant le projet de

SERGE DUBUC

(du groupe Fb les 75 000 en transit)

Même si Serge Dubuc et moi-même aurons pu avoir quelques échanges (par ailleurs fort intéressants !) par Messenger, il ne m'a pas encore été possible d'avoir avec lui un réel entretien téléphonique (!), de telle sorte que, tout ce que je peux vous dire de son projet au moment où l'on se parle, ce sont ces deux phrases tirées d'un de ses messages : *"En fait il s'agit d'un projet est celui-là je n'existe que dans mon cœur actuellement... Néanmoins il y a beaucoup de gens qui ont envie d'en faire partie »...*

Il faut reconnaître que le jour où ne serait-ce qu'une partie des 100 000 personnes (!) qui font présentement partie des différents groupes Fb ou autres regroupements gérés par Serge Dubuc, décideront un jour de démarrer un projet, où de se joindre à un projet déjà en démarrage (et qui sait, peut-être s'agira-t-il de celui de l'auteur, soit le Village des Derniers Gaulois, qui n'est pas encore décrit dans le présent répertoire!!!...), cela risque d'être un grand jour (!), ainsi que le genre d'évènement qui fera toute une différence dans le paysage des communautés d'Éveillés!!!...